



Pension alimentaire et naissance de nouveaux enfants

Par **Alicia**, le **12/02/2010** à **10:37**

Bonjour,
Mon mari paie une pension pour sa fille depuis 2000. A l'époque j'étais avec lui mais ne travaillais pas.
Aujourd'hui, je suis en congé parentale car nous avons eu 2 enfants en commun (sans revaloriser la pension)
Sa fille de 19 ans travaille de temps en temps mais est encore inscrite à l'école et habite en théorie encore chez sa mère.
Comment savoir ce qu'elle touche exactement?
Et surtout comment savoir si une revalorisation vaudrait le coup dans notre situation?
Merci